Dénomination du médicament

SPASMAG, solution buvable en ampoule

Sulfate de magnésium, Levure Saccharomyces cerevisiae

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien.

Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
Si vous ressentez lun des effets indésirables, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci sapplique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
· Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que SPASMAG, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre SPASMAG, solution buvable en ampoule ?
3. Comment prendre SPASMAG, solution buvable en ampoule ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver SPASMAG, solution buvable en ampoule ?
6. Contenu de lemballage et autres informations.

1. QUEST-CE QUE SPASMAG, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : SUPPLEMENT MINERAL (A : appareil digestif et métabolisme)- code ATC : A12CC02

Ce médicament est indiqué en cas de carence en magnésium confirmée par votre médecin.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE SPASMAG, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais SPASMAG, solution buvable en ampoule :

si vous êtes allergique (hypersensible) aux substances actives ou à lun des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
En cas dinsuffisance rénale sévère (défaillance des fonctions du rein)

Avertissements et précautions

En cas de carence sévère, le traitement doit être commencé par la voie veineuse. Il en est de même en cas de malabsorption.
En cas de carence en calcium associée, il est recommandé de procéder d'abord dans la plupart des cas, au traitement de la carence en magnésium.

Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre SPASMAG, solution buvable en ampoule.

Autres médicaments et SPASMAG, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout

autre médicament.

SPASMAG, solution buvable en ampoule avec des aliments, des boissons et de lalcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Grossesse :

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Allaitement :

Lutilisation de ce médicament est à éviter pendant lallaitement.

Sportifs

Sans objet.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

3. COMMENT PRENDRE SPASMAG, solution buvable en ampoule ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou de votre pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou, pharmacien en cas de doute.

Posologie

Utilisation chez les adultes

La dose recommandée est de 3 ampoules par jour.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

La dose recommandée est de 1 à 3 ampoules par jour

Mode et voie dadministration

Voie orale. Les ampoules doivent être secouées puis diluées dans un peu deau.

Fréquence et moment auxquels le médicament doit être administré

La dose journalière est à repartir de préférence en plusieurs prises avant ou au cours d'un repas.

Durée du traitement

La durée habituelle de traitement est de 1 mois.

En labsence damélioration des symptômes au bout dun mois de traitement, il nest pas utile de poursuivre le traitement, allez consulter votre médecin.

EN CAS DINCERTITUDE, CONSULTEZ VOTRE MEDECIN OU VOTRE PHARMACIEN

Si vous avez pris plus de SPASMAG, solution buvable en ampoule que vous nauriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre SPASMAG, solution buvable en ampoule :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre SPASMAG, solution buvable en ampoule :

Sans objet.

Si vous avez dautres questions sur lutilisation de ce médicament, demandez plus dinformations à votre

médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

diarrhées,
douleurs abdominales.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou, votre pharmacien. Ceci sapplique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage dinformations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER SPASMAG, solution buvable en ampoule ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

Nutilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur lemballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-légout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien déliminer les médicaments que vous nutilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger lenvironnement.

6. CONTENU DE LEMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient SPASMAG, solution buvable en ampoule

Les substances actives est sont :

Sulfate de magnésium heptahydraté..... 1,200 g

Quantité correspondant à magnésium élément..... 0,118 g

Levure Saccaromyces cerivisiae..... 0,100 g

Les autres composants sont : Acide citrique anhydre, cyclamate de sodium, saccharine sodique, arôme orange*, eau purifiée

* Composition de larôme orange : huile essentielle décorce dorange douce, alcool

Quest-ce que SPASMAG, solution buvable en ampoule et contenu de lemballage extérieur

Solution buvable en ampoule.

5 ml en ampoule (verre brun) ; boîte de 24 et 30

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées

Titulaire de lautorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES GRIMBERG SA

44 AVENUE GEORGES POMPIDOU

92300 LEVALLOIS-PERRET

Exploitant de lautorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES GRIMBERG SA

ZA DES BOUTRIES, RUE VERMONT

78704 CONFLANS SAINTE HONORINE CEDEX

Fabricant

LABORATOIRES GRIMBERG SA

ZA DES BOUTRIES

RUE VERMONT

78704 CONFLANS SAINTE HONORINE CEDEX

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

< {MM/AAAA}< {mois AAAA}.>

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de lANSM (France).

Retour en haut de la page

CITYPHARMA
Votre pharmacie au cœur de Paris